

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} décembre 2015

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BEROCHÉ, M. Philippe BENASSAYA, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, Mme Francine BOBET, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY (sauf délibérations n°2015-12-11 à 19 – pouvoir à Mme Annick PERILLON), M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. François SIMEONI (sauf délibérations n°2015-12-11 à 19 – pouvoir à M. Benoît DE SAINT-SERNIN), M. Benoît DE SAINT-SERNIN (sauf délibération n°2015-12-10), M. Olivier LEBRUN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Richard RIVAUD a donné pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN,
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à Mme Nathalie JAQUEMET,
Mme Laurence de PINS a donné pouvoir à Mme Karin LE MENE,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à Mme BRAU,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
M. Michel BANCAL a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,
Mme Magali ORDAS a donné pouvoir à M. Erik LINQUIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Corinne BEBIN,
Mme Martine SCHMIT a donné pouvoir à M. François LAMBERT,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN a donné pouvoir à M. Sébastien DURAND,
Mme Jane-Marie HERMANN a donné pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS.
M. Laurent DELAPORTE,

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 24 novembre 2015

Date d'affichage du compte-rendu : 2 décembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 64

Titre : Exercice budgétaire 2015

Décision modificative n°2 du budget principal de Versailles Grand Parc

- M. Olivier DELAPORTE, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu les articles L.1612-11 et L.2311-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

Vu la délibération n°2015-03-01 du Conseil communautaire du 31 mars 2015 approuvant le budget primitif 2015 ;

Vu la délibération n°2015-06-06 du Conseil communautaire du 29 juin 2015 relative à l'adoption du budget supplémentaire : décision modificative n°1 de l'exercice 2015 ;

Vu la délibération n°2015-10-13 du Conseil communautaire du 13 octobre 2015 relative à la révision de l'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP-CP) relative au reliquat des subventions de surcharge foncière attribuées de 2010 à 2014 ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'administration générale, des finances et du personnel du 4 novembre 2015.

La décision modificative n°2 (DM2) est la dernière décision modificative du budget principal 2015. Elle permet un ajustement des crédits avant la clôture de l'exercice.

Elle intervient après l'adoption :

- du budget primitif 2015, voté le 31 mars 2015,
- du compte de gestion et du compte administratif 2014, approuvés le 29 juin 2015,
- du budget supplémentaire 2015 (décision modificative n°1), voté le 29 juin 2015.

Les tableaux ci-joints retracent de façon détaillée l'ensemble des ajustements des recettes et des dépenses de 2015 concernées.

La présente DM2 est équilibrée en dépenses et en recettes en investissement, elle présente un déficit de la section de fonctionnement de 500 000 € financé par l'excédent de recettes constatées lors du vote du budget supplémentaire de 2015 qui est de 5 575 866,26 €.

La DM2 intègre également la révision de l'autorisation de programme AP n°2015-002 relative au reliquat des subventions de surcharge foncière attribuées de 2010 à 2014 (+ 283 914,40 €). Cette révision votée par le Conseil communautaire le 13 octobre dernier n'a pas de répercussion sur les crédits de paiement 2015.

Les principaux ajustements de cette DM2 sont repris ci-dessous.

1°) Une augmentation des recettes de fonctionnement de 25 601 €.

Les principales variations de recettes de fonctionnement portent sur :

- l'ajustement du montant de la compensation de l'Etat relatif aux exonérations de taxe d'habitation (+153 719 €) ;
- la réduction des subventions du conseil départemental des Yvelines aux conservatoires applicable dès 2015 qui représente une baisse de 30 % par rapport à 2014 soit -128 118 €.

2°) Une augmentation des dépenses de fonctionnement de 525 601 €.

En l'absence d'investissements supplémentaires à financer sur l'exercice 2015, il convient de réduire le virement complémentaire vers la section d'investissement à hauteur de 899 000 € Cette réduction compense l'augmentation des dépenses de fonctionnement de 1 659 601 €, qui s'explique par :

- une erreur d'imputation dans la prévision budgétaire des indemnités des élus (+ 8 000 €) et une prévision insuffisante des charges patronales de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) y afférent (+ 86 000 €). La réévaluation des indemnités des vice-présidents votée en avril 2014 pour le nouveau mandat (36,25% de l'indice brut 1015 contre 33 % sur le précédent mandat) n'a pas été budgétée sur une année pleine en 2015. Seuls 9 mois ont été prévus ;
- une dotation aux amortissements complémentaire (+1 300 000 €) pour permettre un ajustement des prévisions aux réalisations et pour réformer les biens acquis avant 2010 dans le cadre des travaux d'ajustement de l'actif engagés avec le comptable public ;
- des dépenses exceptionnelles complémentaires (30 601 €) afin de permettre l'annulation de titres émis par erreur les années antérieures.

décision modificative n°2 année 2015 de VGP							Dépenses	Recettes	Commentaires
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT							525 601,00 €	25 601,00 €	
Chap.	Article	Fonc.	Gest.	Dest.	Dir.	Dir°.			
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES SECTION FONCTIONNEMENT							525 601,00 €	25 601,00 €	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (hors virement)							1 424 601,00 €		
Chap. 65 : Autres charges de gestion							94 000,00 €		
65	6531	020	A0010				Indemnités des élus	8 000,00 €	Sous-évaluation des indemnités des vice-présidents dans le BP 2015
65	6534	020	A0010				Cotisations sécurité sociale élus	86 000,00 €	Erreur dans la prévision des cotisations URSSAF des élus lors du BP 2015
Chap. 67 : AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES							30 601,00 €		
67	673	812	C2010				Titres annulés sur exercice antérieur	30 601,00 €	Annulation de titres de la redevance spéciale émis les années antérieures
Chap. 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section							1 300 000,00 €		
042	6811	01	C2010				Dotations aux amortissements	1 300 000,00 €	Prévision du BP 2015 (3,52 M€) insuffisante pour couvrir l'amortissement 2015 (4,4 M€) et le supplément lié à la réforme des biens antérieurs à 2010 (0,42 M€)
Chap. 023 : VIREMENT VERS LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							-899 000,00 €		
023	023	01	C2010				Virement à la section d'investissement	-899 000,00 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT								25 601,00 €	
Chap. 74 : Dotations et participations								25 601,00 €	
74	7473	311	C2210				Participation Département	-9 701,00 €	Baisse des subventions du Département des Yvelines de 30 % aux conservatoires
74	7473	311	C2220				Participation Département	-6 085,00 €	Baisse des subventions du Département des Yvelines de 30 % aux conservatoires
74	7473	311	C2240				Participation Département	-96 024,00 €	Baisse des subventions du Département des Yvelines de 30 % aux conservatoires
74	7473	311	C2250				Participation Département	-16 308,00 €	Baisse des subventions du Département des Yvelines de 30 % aux conservatoires
74	74835	01	C2010				Etat compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	153 719,00 €	Notification supérieure à la prévision du BP 2015

décision modificative n°2 de l'exercice 2015							Dépenses	Recettes	Commentaires
SECTION D'INVESTISSEMENT									
							Dépenses	Recettes	Commentaires
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES SECTION D'INVESTISSEMENT							230 000,00 €	230 000,00 €	
Chap.	Article	Fonc.	Gest.	Dest.	Prog.				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							230 000,00 €		
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles							155 000,00 €		
21	21578	812	C2300	C2300	CANNU EL003	Autres matériels et outillages	155 000,00 €		Complément de crédits pour les points d'apports volontaires
Chapitre 23 : Travaux en cours							75 000,00 €		
23	237	90	C21500	C21500	DSUBEX 063	Avances versées sur commande d'immobilisations incorporelles	75 000,00 €		Subvention à l'Ecole des Mines pour l'installation des laboratoires : avance de 20 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors virement)								1 129 000,00 €	
Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues								-246 000,00 €	
13	1313	70	C2120	C2120		Subvention d'équipement du Département reçue		-246 000,00 €	Solde du CDOR revu à la baisse
Chapitre 23 : Travaux en cours								75 000,00 €	
23	237	90	C21500	C21500		Avances versées sur commande d'immobilisations incorporelles		75 000,00 €	Subvention à l'Ecole des Mines pour l'installation des laboratoires : avance de 20 %
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections								1 300 000,00 €	
040	28041412	01	C2010			Amortissement des subventions d'équipement versées aux communes membres pour des bâtiments		164 000,00 €	Prévision du BP 2015 (3,52 M€) insuffisante pour couvrir l'amortissement 2015 (4,4 M€) et le supplément lié à la réforme des biens antérieurs à 2010 (0,6 M€)
040	280422	01	C2010			Amortissement des subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé pour des bâtiments		434 000,00 €	
040	28152	01	C2010			Amortissement des installations de voirie		256 000,00 €	amortissement du système de vidéoprotection à partir de 2015
040	281578	01	C2010			Amortissement des autres matériels et outillage de voirie		185 000,00 €	
040	28188	01	C2010			Amortissement des autres immobilisations		261 000,00 €	
Chapitre 021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								-899 000,00 €	
021	021	01	C2010			Virement de la section de fonctionnement		-899 000,00 €	

3°) Une augmentation de l'investissement de 230 000 €, équilibré en dépenses et en recettes

En recettes, des crédits supplémentaires sont inscrits (+230 000 €) correspondant :

- au complément des amortissements 2015 (+1 300 000 €) ;
- à la réduction du virement de la section de fonctionnement (- 899 000 €) ;
- à la diminution du solde de la subvention du conseil départemental des Yvelines dans le cadre du contrat de développement de l'offre résidentielle (CDOR) par rapport à la prévision budgétaire (-246 000 €) ;
- au remboursement de l'avance qui sera versée à l'Ecole des mines pour l'installation des laboratoires de recherche sur le site de Safran (75 000 €).

En dépenses, des crédits supplémentaires sont inscrits (+ 230 000 €) pour :

- l'installation de points d'apports volontaires supplémentaires dans les communes (155 000 €) ;
- le versement de l'avance de la subvention à l'Ecole des Mines votée par le Conseil communautaire le 13 octobre 2015 (75 000 €, soit 20 % du montant de la subvention).

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *d'adopter la décision modificative n°2 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour 2015 tel que présenté dans la maquette réglementaire ;*
- 2) *de préciser que le budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est voté par chapitre.*

*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.*

*Nombre de présents : 50
Nombre de pouvoirs : 13
Nombre de suffrages exprimés : 61 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération mis aux voix est adopté
à la majorité absolue des suffrages exprimés
(1 voix contre de M. Siméoni et 2 abstentions de M. Durand et de Mme This Saint-Jean)*

Pour le Président,
Par délégation,



Olivier BERTHELOT

Directeur général des services

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 64
 Nombre de membres présents : 50
 Nombre de suffrages exprimés : 61.

VOTES :

Pour : 60

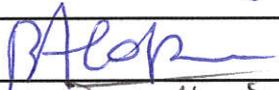
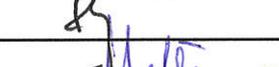
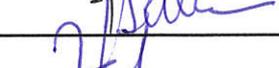
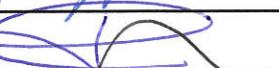
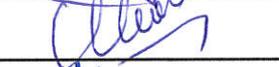
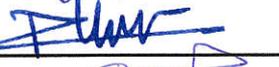
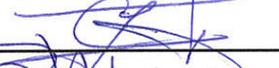
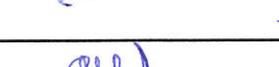
Contre : 1

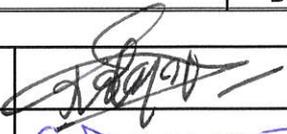
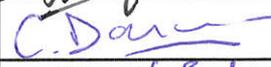
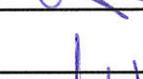
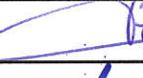
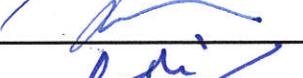
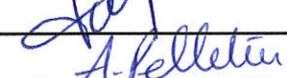
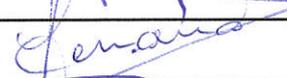
Abstentions : 2

Date de convocation : 24 novembre 2015

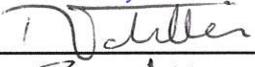
Présenté par M. Olivier DELAPORTE, Vice-président
 A Versailles
 le 1^{er} décembre 2015

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Versailles, le 1^{er} décembre 2015
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGOPIAN Bénédicte	
BANCAL Michel	
BANCAL Stéphanie	
BEBIN Corinne	
BELLAMY François-Xavier	
BELLIER Jacques	
BELMER Coralie	
BENASSAYA Philippe	
BEROCHE Guy-Michel	
BOBET Francine	
BOELLE Marie	
BRAU Sonia	
BRILLAULT Philippe	
BUONO-BLONDEL Frédéric	
CHARLES Patrick	
CHARTON Pascale	
CROUZAT Michel	
DEBAIN Bernard	
DELAPORTE Laurent	
DELAPORTE Olivier	
DELEPIERRE Richard	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
DENAISON Marie		
DOUCERAIN Caroline		
DESTÈVE Sylvie		
ESPINOS Juliette		
GISLE Patricia		
GOLKA AMELIE		
DURAND Sébastien		
HERMANN Jane-Marie		
HOURDIN Arnaud		
ISSAKIDIS Jean-Michel		
JACQUEMET Nathalie		
JAMATI Claude		
KIBLER Frédérique		
LAMBERT François		
LARDENNOIS Géraldine		
LE MENE Karin		
LE RUDULIER Jean-Marc		
LEBRUN Olivier		
LINQUIER Erik		
MELLOR Florence		
NAPOLY Florence		
NOURISSIER Alain		
ORDAS Magali		
PANNETIER Patrice		
PELLETIER-LE-BARBIER Anne		
PERILLON Annick		
PEUMERY Jean-François		
RENAUD Pascale		
RIGAUD- JURE Béatrice		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RIVAUD Richard		
ROTTEMBOURG Jean-Loup		
SCHMIT Martine		
SIMEONI François	procurateur.	
SOUDRY Pierre		
THIS SAINT-JEAN Isabelle	procurateur	
TOURELLE Marc		
VOITELLIER Thierry		
VUILLIET Claude		
WATTELLE Luc		
de CREPY Emmanuelle		
de MAZIERES François		
de PINS Laurence		
de SAINT SERNIN Benoît		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le decembre 2015 et de la publication, le 2 decembre 2015.
A, le

- (1) Indiquer le ~~maire~~ ou le président de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2015_12_14

Résumé de l'acte : Exercice budgétaire 2015. Décision modificative n2 du budget principal de Ver...

Date de décision : 01/12/2015

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 7.1. Decisions budgetaires

Rédacteur : Emilie Briand

AR reçu le : 10/12/2015 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20151201-2015_12_14-DE

Pièces jointes :

2015-12-14 - Décision Modificative n°2.pdf

DM2 VGP signatures.pdf

ANNEXE 2015-12-14 - tableaux.pdf

ANNEXE 2015-12-14 - maquette règlementaire.pdf

Historique :

10/12/2015 14:13:09	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
10/12/2015 14:16:34	En cours de transmission	
10/12/2015 14:19:26	Transmis en Préfecture	
10/12/2015 14:25:20	Accusé de réception reçu	